



:: Clarification:: Séance extraordinaire du Conseil municipal

Adoption du projet de PPU et des projets de règlement de concordance

Le **lundi 1er mai à 19 h au Centre Harpell** se tiendra une séance extraordinaire du Conseil municipal visant :

1. L'adoption du **projet** du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur nord du territoire et de ses règlements d'urbanisme pour assurer sa mise en œuvre;
2. L'adoption des **projets** de règlement afin d'assurer la conformité du plan et de la réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (concordance)

Veillez noter que :

- À cause du grand volume de documents, aucune copie papier ne sera disponible pour les citoyens lors de cette séance extraordinaire.
- Cependant, il y aura une **présentation des points saillants du projet de PPU** avant la période de question.
- Toute la documentation sera disponible sur notre site web le lendemain (mardi 2 mai) afin que les citoyens puissent en prendre connaissance **avant la consultation publique (mardi 16 mai) qui précèdera l'adoption finale du projet du PPU qui aura lieu à la fin mai 2017.**



Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB